

Deschamps Riv A  
Bourdes Muelles  
Rue St I

# Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

*Vincit Concordia Fratrurn*

Vol. XV/No. XXX No. 1.

Montréal, Janvier 1910.

50 cts par an

## LA DIFFERENCE

L'homme qui prétend pouvoir épargner son argent aussi bien que s'il le plaçait dans une société de secours mutuels se rencontre en fait, par ci par-là. Son espèce cependant diminue. On apprend de plus en plus, que l'action isolée d'un individu n'équivaut jamais à l'action collective d'un groupe lorsqu'il s'agit de la protection des familles.

Un homme peut fort bien prendre la résolution de mettre de côté un montant égal aux contributions qu'il verserait, pour protéger les siens, dans une mutualité, mais pendant combien de temps durera-t-elle?

Ceux qui savent combien il leur en coûte parfois, de se rendre à leur cercle ou d'envoyer porter leur argent, s'imaginent-ils qu'ils feraient le même effort si rien ne les y forçait? Il n'y a qu'à réfléchir pour apercevoir immédiatement qu'on trouverait bien quelque raison pour remettre la chose à plus tard et que cette raison se renouvelerait souvent.

Admettons, toutefois, qu'il se rencontre un homme doué d'une énergie telle qu'il réussisse à faire un dépôt mensuel à la banque aussi régulièrement qu'il acquitterait ses contributions dans une société, qu'arrivera-t-il, s'il meurt prématurément?

Voilà l'écueil contre lequel les meilleures intentions viennent se briser. On a beau épargner avec la plus grande fermeté, avec la plus parfaite constance, il faut toujours tenir compte de cette éventualité cruelle et inéluctable: la mort!

Avec la mort, l'épargne cesse et ceux que vous soutenez n'ont que ce que vous avez économisé.

Quelle différence, si vous faites partie d'une société de secours mutuels?

Avec la mort, le montant que vous vouliez verser à vos héritiers se trouve instantanément complété, et la main bienfaisante de votre association verse aussitôt à votre veuve et vos orphelins la somme qui les sauvera de la misère et leur évitera la pénible nécessité de recourir à la charité publique.

C'est parce que ceci est bien compris maintenant que le nombre des mutualistes augmente sans cesse et le jour n'est pas loin où l'on considérera comme une curiosité l'individu qui osera soutenir qu'il est capable de se passer d'assurance-vie parce qu'il peut, tout seul, arriver au même résultat.

Un journalier de Chauvé (Loire-Inférieure) a citer en exemple aux pères de familles. Il a élevé ses 22 enfants (dont vingt sont actuellement vivants) avec un salaire ne dépassant pas 10 francs par jour.

## MEURT-ON D'ALCOOLISME ?

Jamais on ne saura combien de vies humaines sont chaque année sacrifiées sur l'autel de l'idole alcool.

Gladstone disait que la boisson fait plus de ravages que la peste, la famine et la guerre, et il disait vrai.

Dans les contrées où la statistique a pu établir l'influence de l'alcool sur la santé et la durée de la vie, on est arrivé à cette constatation effrayante que, en pleine civilisation, la neuvième partie du genre humain, et plus parfois, abrège la durée de son existence par l'usage d'un poison.

"Nous ne voyons jamais mourir d'alcoolisme!", dit-on souvent. Le public ne le voit pas, c'est vrai; mais le médecin consciencieux et observateur le voit, lui, tous les jours, et il est frappé de stupeur devant cette grande cause de mortalité; seulement, dans chaque cas particulier, le secret professionnel ne l'oblige-t-il pas au silence?

Que de fois il rencontre des individus que tous le monde croit sobres et jouissant d'une santé robuste, mais qu'il sait, lui, être minés secrètement par l'alcoolisme et prêts à être fauchés par la première maladie!

Que de fois, sur le cercueil renfermant le cadavre d'un homme qui fut atteint d'une maladie de coeur, des reins, du foie, de l'estomac, des poumons, du cerveau, il pourrait coller l'étiquette: "mort par l'alcool!"

Mais il se tait: le nom du défunt, l'honneur de la famille lui ferment la bouche; c'est le secret de sa profession. Dans l'entourage du défunt, on accusera un froid, une imprudence, une inflammation, que sais-je! alors que le véritable auteur de la mort, ignoré de la masse et même des amis et des parents, n'est autre que l'alcool, qui a produit ou rendu mortelle l'affection qui a enlevé le malade.

L'action de l'alcool est d'ordinaire cachée, insoupçonnée; elle s'établit lentement. La véritable origine des lésions est méconnue, et quand les symptômes graves se font jour, quand le vrai mal est reconnu, il est d'ordinaire trop tard: la guérison n'est plus possible.

Le public pense que pour devenir alcoolique, il faut être ivrogne; funeste erreur! Les lésions de l'alcoolisme peuvent se produire, et se produisent souvent chez des personnes qui n'ont jamais connu l'ivresse, mais qui prennent leurs petits verres régulièrement.

Dr Van Coillie.

## LA MACHINE HUMAINE

L'organisme humain est une merveille. Nous sommes si habitués à son fonctionnement régulier que nous ne consacrons même pas une seconde à admirer cette machine unique dans le monde. Petite usine prodige de puissance méca-

nique; canalisation sans pareille, laboratoire de chimie complexe, production infinie d'énergie, etc. Et c'est un mécanisme bien ajusté qu'on ne remonte jamais, qui marche tout seul, sans grève, etc. On n'y songe pas assez.

Quoi de plus curieux, par exemple, que cette température constante du corps humain? Quelle que soit la température extérieure, il se maintient toujours à une température constante, comme si un calorifère bien gouverné lui enlevait la chaleur dont il n'a plus besoin pour conserver son état thermique. L'homme peut supporter dans les pays chauds: 35, 40, 45 et même 50 degrés de température. Au Hamman de Paris, je suis resté près d'un quart d'heure dans l'air sec à 135 degrés, j'ai même fait cuire un oeuf dans mes mains et même j'ai plongé dans une piscine d'eau refroidie à 12 degrés. Dans les régions polaires, on supporte couramment 40, 45 degrés de froid et même 50 degrés. Quel est le mécanisme combiné par l'homme qui présenterait pareille souplesse dans des écarts thermiques de plus de 100 degrés, au sein de l'air sec?

Il y a longtemps que les physiologistes ont montré comment l'organisme humain parvenait à résister au froid et au chaud. Le système nerveux est un régulateur incomparable de la température du corps. Les hautes températures sont combattues par la transpiration: nous perspirons de la vapeur d'eau et des gouttelettes liquides en abondance. Le liquide s'évapore et emprunte au corps des qualités de chaleur considérables. Ainsi, dans une étuve sèche, chauffée à 100 degrés, après un quart d'heure, nous ne gagnons guère de deux ou trois dixièmes de degré. Nous ne pouvons supporter quelques instants de séjour dans de l'air très humide à 45 degrés, parce que la perspiration est entravée par la présence de la vapeur d'eau. C'est pourquoi nous considérons comme dangereux les bains de vapeur même à 40 degrés. La vapeur tient la place de l'air, diminue son volume disponible pour la respiration et elle gêne la défense du corps contre la chaleur, parce que la volatilisation de la sueur est rendue très difficile par la présence de l'eau. On étouffe dans un bain de vapeur.

\* \* \*

La résistance au froid est obtenue par un autre mécanisme physiologique. Notre peau est très mauvaise conductrice de la chaleur. Sous l'influence du froid, nos petits vaisseaux superficiels se contractent, le sang est refoulé dans les organes profonds où il s'échauffe et, sous l'influence du système nerveux, nous nous mettons à fabriquer du calorique. La production du calorique est d'autant plus énergique que le froid externe devient plus intense. Tous ceux qui sont habitués à l'hydrothérapie savent bien jusqu'à quel point ils ont chaud après la douche au moment de la réaction.

Tout cela est bien connu aujourd'hui. Mais M. le docteur Jules Lefèvre, qui, depuis de longues années, poursuit des recherches sur la résis-

tance de l'homme au froid, a mis en évidence, quelques faits intéressants qui montrent bien jusqu'à quel point notre organisme est capable de lutter contre les refroidissements.

L'étude physique de la peau a conduit M. Lefèvre à constater pour elle un coefficient de conductibilité intérieure au moins égal à celui du bois, du liège, de la gutta-percha, un peu plus faible que celui de la laine ou de l'édréon, etc. Elle protège 2,000 fois plus que l'argent, mais 750 fois moins qu'une couche d'air immobile de même épaisseur. Fait curieux, la peau protège deux fois mieux le corps à 5 degrés qu'à 30 degrés.

Mais ce qui est plus étonnant encore, c'est la puissance de la production de chaleur. Ainsi un homme robuste, plongé douze minutes dans de l'eau à 5 degrés, sort du bain avec une température égale à celle qu'il avait à son entrée dans l'eau; la peau seule s'est refroidie. Et cependant la perte a été énorme. L'organisme a produit, dans ce court intervalle de temps, un supplément d'au moins 200 calories, pour résister au froid. C'est ainsi que cet hiver les nageurs qui ont traversé la Seine alors à 4 degrés, ont pu sortir de l'eau ayant leur température normale.

M. Lefèvre a effectué sur l'homme des expériences de longue durée, une heure de séjour dans l'eau à sept degrés, trois heures dans l'eau à 15 degrés ou 24 degrés. Au début, la production de chaleur est si forte, que la température centrale s'élève très nettement. Après vingt minutes, la température fléchit et descend de quelques dixièmes de degré. Mais à la trente-cinquième minute, une réaction s'accuse et la production équilibre la perte. Au bout d'une heure, le corps est à la température de 36 degrés 80. La chaleur générée faisant face à la perte énorme de 550 calories. Si l'eau est à 15 degrés, le phénomène est sensiblement le même pendant trois heures; petite chute et nouvelle période d'accommodation.

Bien entendu, il y a une limite à la résistance. Les nageurs qui, cet été, ont voulu franchir la Manche ont dû s'arrêter en route, parce que l'immersion fut trop prolongée et qu'il y eut dépense de travail aussi bien qu'ils s'alimentassent un peu pendant la traversée. Il y a naturellement limite à tout. Mais il n'en est pas moins bien remarquable de voir notre organisme en état de résister pendant des heures dans l'eau froide et des journées et des mois dans l'air à des refroidissements considérables. Le mécanisme humain peut, de lui-même, pendant un certain temps, par ses réactions intimes, générer des centaines de calories et maintenir à peu près constante sa température vitale. Ce sont là des résultats bien dignes de fixer l'attention.

Henri de Parville.

#### ECHANGE DE CADEAUX

La joie et le bien-être avaient élu domicile en la demeure de Jacques Morin, brave et honnête ouvrier, qui dix mois auparavant avait pu enfin réaliser le plus beau rêve de sa vie, alors qu'au pied de l'autel et devant le prêtre qui les bénissait, Jacques jurait foi et protection à l'amie préférée de son cœur, Jeanne Léveillé, jeune et vertueuse femme, désormais la compagne de ses jours ici-bas.

En effet, tout allait comme une bénédiction dans ce jeune ménage où l'on s'aimait et vivait heureux.

Jacques, âgé de vingt-cinq ans, était menuisier. Bon et intelligent; sobre, rangé et tout appliqué à son devoir, Jacques n'avait en son cœur d'autre ambition que celle de rendre sa femme heureuse et, par son travail, posséder un jour quelque aisance.

De son côté, Jeanne, en ménagère habile et économe qu'elle était, s'appliquait de son mieux à donner à l'intérieur de son petit logis un aspect agréable autant qu'attrayant, de même qu'elle prodiguait volontiers à son mari, vers qui allaient toutes ses pensées, les soins et attentions que son bon et noble cœur lui suggérait.

Ainsi, les jours filaient rapidement, et chaque soir, le labeur de la journée terminé, l'un près de l'autre—comme au coin du feu—on parlait longuement de choses et autres: ménage, économie, souvenirs d'hier et projets du jour, et surtout de la visite prochaine de ces sauvages, réputés si malfaisants, dont l'attente cause parfois tant d'inquiétude à la future jeune mère. Mais Jacques de la rassurer aussitôt, en dissipant bien vite les craintes qu'un moment elle avait pu concevoir.

Et alors s'oubliait elle-même, Jeanne ne songeait plus qu'à son mari, pour lequel, maintenant, elle appréhendait mille choses, maladie, accident, chômage ou grève, etc. Les quelques économies que déjà l'on comptait à la Banque d'Epargnes, seraient-elles suffisantes, vraiment—pensait-elle—pour leur permettre de subir sans trop de peine l'un ou l'autre de ces malheurs?...

Et là-propos venant, elle approuvait l'ami, qui, l'autre soir étant venu voir Jacques, son compagnon de travail, lui avait parlé de l'Alliance Nationale—la plus importante peut-être de nos mutualités canadiennes-françaises—l'engageant fortement à s'y faire admettre pour un certificat de mille piastres, avec bénéfices en maladie. "Car, on ne connaît pas l'avenir, disait-il à Jacques, et puis—ajoutait-il aussitôt—le proverbe: **Prudence est mère de sûreté**, ne ment jamais."

Cependant, Jacques hésitait à se rendre à l'appel de son ami, car, il lui répugnait de prendre pour toute sa vie une aussi grave responsabilité.

Il venait toutefois de promettre à sa femme, au jugement de laquelle, dans bien des cas, il aimait à s'en rapporter, qu'il réfléchirait de nouveau à cette importante question.

Or, un jour, c'était au commencement de décembre, après avoir bien mûri la chose et pesé de même toutes les circonstances, Jacques pria son ami de vouloir bien la faire admettre dans son propre cercle.

Les formalités requises en semblable occasion ayant été effectuées, Jacques était enfin initié membre du Cercle Jeanne d'Arc—le plus actif des cercles de l'Alliance Nationale—le soir de la veille même du grand jour de Noël.

Jeanne n'en savait encore rien, lorsque Jacques, de retour chez lui, une heure environ avant la messe de minuit, à laquelle il ne manquait jamais d'assister dit à sa femme, quelque peu intriguée, ce soir-là, des agissements de son mari: J'ai voulu enfin, ma chère Jeanne, satisfaire à ton désir, aussi juste que légitime, du reste; aussi suis-je heureux de pouvoir t'offrir comme cadeau de Noël, ce certificat de mille piastres que voici, et dont je te fais la bénéficiaire.

Muette de surprise et toute attendrie, Jeanne embrassa vivement son mari avec toute la reconnaissance dont pouvait son cœur.

Le lendemain, la jeune femme que les événements de la veille avait si profondément émue, donnait naissance à un joli garçon, inestimable cadeau, s'il en fût, et qui combla de joie le cœur généreux de Jacques.

"Jacques," lui dit-elle—en tournant vers lui son front pâle et pressant sur sa lèvre amaigrie la joue rose du bébé—"Dieu est bien bon pour nous."

N. B.  
De "La Feuille d'Érable".

#### RICHE, SOYEZ COMPATISSANTS

C'est joli, la neige, oh! combien joli! quand elle tombe lentement, doucement, toute papillonnante au loin.

Les poètes, en son honneur ont épuisé toutes les blancheurs du Verbe, ne lui ont fait grâce ni d'un albatre, ni d'un lys, ni d'une colombe.

Cependant, la neige est la grande indifférente terrible.

Je dis "terrible", parce qu'elle est indifférente aux pauvres gens, leur glaçant les veines, le bleuissant à fleur de peau d'un baiser qui s'achève en morsure, battant sourdement à leurs vitres l'effrayant rappel de la mort, sans jamais les consoler d'une pitié de nature, toujours impassiblement étincelante, dans son manteau qui flotte en suaire au-dessus d'eux.

Ah! une gueuse, une vraie gueuse, cette adulée du rythme et de la couleur.

Quand elle arrive, en sa blancheur de première communicante, dentelant les rochers, accrochant des festons de givre à la forêt, argentant les hauts sapins sculptés en candélabres, on fait silence autour d'elle, on se sent repris d'une songerie mystique, comme si elle arrangeait l'autel pour quelque fête auguste de la vie. Elle ne touche pas; elle effleure. On dirait qu'elle a peur de troubler le sanctuaire, qu'elle retient son souffle de vierge pour ne pas éteindre les étoiles du ciel.

Laissez-la faire, pourtant, et vous verrez comment elle fête la vie! Pas une étoile ne s'éteindra: là-haut; mais en bas, chez les pauvres, à côté de l'âtre sans feu, les cierges, se rallumeront autour des cercueils tout petits...

Les saisons ne sont pas toutes également cruelles à l'indigent. En été, il a faim; en hiver, il a froid, même quand il n'a pas faim; mais, il a, généralement, les deux. Il n'y a pas de bois là où il n'y a qu'un peu de pain; il n'y a pas de pain du tout là où il n'y a pas un peu de bois.

Ceux qui souffrent du froid sans souffrir de la faim sont plus nombreux qu'on ne croit. C'est le journalier, à petit salaire, c'est l'ouvrière gagnant quelques sous par jour; c'est l'industriel de la rue; c'est toute cette immense foule anonyme qui ne pourrait plus retourner chez le boulanger si elle allait seulement une fois chez le charbonnier.

Je connais une ancienne ouvrière, aux cheveux blancs qui vit toute seule dans une petite chambre propre. Des parents, peu fortunés eux-mêmes lui servent une pension mensuelle d'une douzaine de dollars.

Dernièrement elle me disait:

—Pas possible de me défendre contre ce vilain froid quand je suis levée. Il faut choisir entre le pain et le charbon; alors, comme je n'ai plus ni mes doigts ni mes yeux pour travailler, je reste couchée presque toute la journée.

Et doucement, avec un bon sourire triste

—J'opte tout le temps pour le pain et de la viande, moi.

Il est si facile de se faire entendre, n'est-ce pas? — N. B.

un secouru une espèce laquelle ils rouges dans la trop beau

Le froid fait. Il te il tue même sources de suite raide dans la ceaux!

Il y a ceux, avec sa mettre un attendait chauffé on pouvait chant bon ment du d'ange ri

—Seriez-vous? —Pour naudant très froid vés ses g

Ce ch prit et très fro ter sa commer combien

Bébé n'avait heu

D'aut c'est un La pitié tiés. C langes l'air gla vrez-les partir.

ant, de blantes

Dema que vo Elle comme trouver

Quar te, aur te de blés d de Bet frir, co

En loris, boeuf viend d'âme, quand La c

—J'opte pour le pain, quoi! Ce n'est pas gai tout le temps, comme vous voyez: mais je ne me plains guère. A quoi cela servirait-il? Autour de moi, dans le quartier, tant d'autres manquent de pain et de charbon! En somme, je suis une rentière, moi...

Il est à remarquer que les pauvres gens se taisent, ne crient pas leur misère, quand ils souffrent seulement du froid. S'il y a chez eux la niche pour les enfants, s'ils ont payé le dernier terme au propriétaire, pourquoi réclameraient-ils un secours? Le chauffage leur apparaît comme une espèce de luxe, une joie de paradis perdu, à laquelle ils n'ont plus droit. Les grandes flammes rouges dansant au travers du foyer, cela serait trop beau!

Le froid est cependant tout aussi féroce que la faim. Il tue comme elle, et non moins sûrement; il tue même plus vite, desséchant tout à coup les sources de la vie, pétrifiant en cadavres tout de suite raidis les sans-gîte tombés à la renverse dans la nuit. Et quel effrayant videur de berceaux!

Il y a quelques années, dans une famille d'heureux, une fillette toute rose, se disposait à sortir avec sa bonne. Il faisait un temps à ne pas oser mettre un opportuniste à la porte; mais la calèche attendait devant le perron, très soigneusement chauffée pour les petits pieds de mademoiselle, et on pouvait la risquer, sans craindre que le méchant bonhomme Hiver n'égratignât tant seulement du bout de l'ongle sa radieuse frimousse d'ange rieur.

—Seriez-vous donc une méchante mère? lui dis-je. Et votre poupée que vous oubliez?

—Pourquoi la sortir? me répondit-elle en minaudant le plus gracieusement du monde. Il fait très froid, et, figurez-vous que je n'ai plus retrouvé ses gants!

Ce charmant mot de bébé me revient à l'esprit et au coeur chaque fois qu'il fait encore très froid. La mignonne avait raison de gâter sa poupée: l'amour des poupées est le commencement exquis de la maternité. Mais combien d'enfants ne sont pas même vêtus! Bébé ne le savait pas encore, maman le savait heureusement...

D'autres mamans riches le savent aussi, et c'est un peu pour elles que j'écris ces lignes. La pitié des enfants est la plus sainte des pitiés. Oh! les doux chérubins qui n'ont ni langes ni couvertures, dans les mansardes où l'air glacial pénètre en coups d'épingle! Couvrez-les, réchauffez-les, ne les laissez point partir. Il ne faut pas qu'il y ait, pour le croyant, des vols de petites âmes toutes tremblantes de froid dans le ciel.

Demain la neige s'en ira: la bonne action que vous aurez faite ne s'en ira point.

Elle parfamera votre vie, vous escortera comme une longue bénédiction. Vous la retrouverez dans la joie de vos bébés à vous.

Quand Noël, avec votre complicité souriante, aura vidé dans la cheminée sa grande hotte de joujoux, vous penserez, sans être troublés d'un regret ou d'un remords, à l'enfant de Bethléem, qui, venu au monde pour souffrir, commença par avoir froid.

En réchauffant doucement les chers endoloris, vous aurez eu la bonté que l'âne et le boeuf enseignèrent au monde. Elle vous reviendra, flottera autour de vous en chaleur d'âme, et vous sentirez quel bien on se fait quand on fait un peu de bien!

La charité pour ceux qui meurent de froid!

La charité pour ceux qui meurent de froid et de faim!

La charité, rien que la charité, puisque nos civilisations si hautes, toujours prêtes à se glorifier d'un progrès, n'ont pas encore trouvé le moyen de désarmer l'hiver!

Et que l'hiver reste, s'il veut, quand il ne tuera plus les pauvres gens!

Nous ne lui reprocherons plus le foyer sans feu, le bahut sans pain, les bras tendus à l'aumône, les berceaux vidés dans le trou béant des cimetières.

Quand il aura recouvert les fleuves d'une couche glacée, nous ne l'accuserons plus d'aggraver l'infortune des misérables par l'ironique impossibilité de se jeter à l'eau.

Nous chanterons la neige parce qu'elle sera belle, et nous oublierons ce qu'elle faisait quand elle n'était que jolie; et si elle effeuille encore ses lis au-dessus des cercueils tout petits, du moins elle n'aura pas tué les bébés!

### Nos Sociétaires Distingués



Nous avons le plaisir de reproduire la photographie d'un de nos confrères distingués

M. L. O. DUPUIS  
le nouveau député de  
Kamouraska.

### SOLEIL D'AUTUMNE

Brumes et rosées précèdent maintenant le lever du soleil.

C'est dans un nuage d'encens et d'un lit de diamants que monte le souverain lumineux que presque tous les peuples adorent à l'origine, comme le dieu du monde.

Je ne sais rien de plus grandiose, en effet, que le spectacle donné, en cette saison, par l'aurore attardée dans les brouillards, puis s'épanouissant largement à l'horizon. On dirait une urne de flamme qui se penche et se vide dans la nue. Mille feux scintillants comme des étincelles s'allument sur la plaine humide et dans les verdure mouillées, et de longs fils d'argent épars sur les gazons semblent la robe de gaze que l'aube a déchirée en s'enveloppant dans l'azur. On sent déjà qu'il faut un effort à la lumière pour vaincre l'ombre persistante et les premières enveloppes dont l'hiver l'enchaînera bientôt. Elle n'en paraît que plus triomphante et plus victorieuse.

Comme tes caresses sont douces, ô soleil d'automne!

Arrivant après les nuits fraîches, tu sembles venir de plus loin que le soleil d'été, comme un ami plus persévérant et plus fidèle. L'inattendu de ta chaleur pénètre plus profondément. Elle étonne et charme comme la gaieté de certains vieillards attardés joyeusement au déclin de la vie. Tu es d'ailleurs un astre de luxe, car tu ne fais plus rien mûrir, soit dit sans reproche aimable soleil d'automne.

Mais quelle illusion de richesse tu répands sur ton passage! Tu parais d'autant plus charmant que tu es plus inutile. C'est un faste à

la portée de tous que tu nous apportes sur tes rayons. Tu donnes aux haillons mêmes un certain air de fête, comme le ciel d'Espagne qui trouve des splendeurs pour la misère elle-même.

Combien de temps te garderons-nous encore? Combien de jours? Combien d'heures peut-être? car tu traînes sur tes pas quelque orage, sans doute, dans lequel tu disparaîtras sans retour, parmi les neiges et les frimas. J'ai donc voulu te saisir au passage pour te faire un compliment reconnaissant, fugitif et doux soleil d'automne!

### DROLERIES AMERICAINES

Une jeune fille de Boston a trouvé récemment une formule toute nouvelle de contrat de mariage et les journaux de cette ville ont publié le texte dûment signé par le fiancé:

(Je promets solennellement, devant un juge de paix et devant la jeune fille que j'ai choisie pour épouse de respecter les engagements suivants:

(Tous les samedis soir, je remettrai mes saillies à ma femme; chaque soir je serai rentré au logis à neuf heures, à moins que ma femme ne soit sortie avec moi; je n'irai jamais au bal ou à toute autre réunion sans l'emmener avec moi; je ne danserai avec personne sans son autorisation, je serai toujours aimable envers sa mère et envers son petit frère. Je n'irai jamais dans une maison d'où les femmes sont exclues; je n'irai que si ma femme me permet de le faire; je ne fumerai pas plus de trois cigares durant les jours de la semaine, le dimanche je m'arrêterai au cinquième; je ne fumerai pas de cigarettes du tout; je tiendrai toujours un langage convenable; au retour de chaque printemps, je battrai les tapis sans murmurer, chaque semaine je préparerai mon petit paquet pour le blanchissage, je ne toucherai jamais aux liqueurs ou à la bière; je n'aurai point de chien; je n'amènerai jamais de chien chez moi, je m'engage également à donner à nos enfants tous les petits soins qui leur seront nécessaires et à les calmer lorsqu'ils crieront la nuit. Je préparerai le feu chaque matin et chaque soir, de telle façon que ma femme n'aura jamais sur ce point qu'un tout petit effort à produire.)

### ENCYCLOPEDIE

Les chercheurs de l'Alaska n'ont pas seulement à lutter contre le mauvais temps et la faim; ils ont été, dernièrement, en proie aux moustiques. Et les moustiques de l'Alaska sont de terribles ôtes. Ils tuent un chien en quelques heures; ils affolent l'ours et le cerf au point de le faire fuir dans la mer... Aucun remède, aucune protection. Les Indiens mêmes sont torturés. Le visage enflé, les yeux sont noyés sous la peau boursoufflée. Le dard de l'affreuse bête perce la laine la plus épaisse.

\* \* \*

Pour mesurer le temps, le roi d'Angleterre Alfred le Grand (849-901), à défaut d'horloges qui n'étaient pas encore connues fit faire des cierges d'un certain poids qui devaient durer chacun quatre heures. Quand le cierge était brûlé les chapelains devaient aussitôt l'en informer.

# L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS  
"L'ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boite 2172  
Téléphone Bell Main : 255

## OFFICIERS GÉNÉRAUX

S. G. Mgr P. BRUCHESI, . . . . . Président Honoraire  
M. Chan. G. GAUTHIER, . . . . . Aumônier

### Bureau Exécutif

Les Arènes Lavallée C.R.,	Président Général
Jos. Conant,	Anc. Prés. Général
A. G. H. Béique M.D.,	1er V.-Prés. Gén.
F. C. Laberge I.C.,	2em V.-Prés. Gén.
L. J. D. Papineau,	Secrétaire Général
A. St.-yr,	Treasorier Général
Théo. Cypihot M.D.,	Médecin en Chef
S. Beaudin C.R.,	Av. seur Légal
Eug. H. Godin,	Directeur
Ernest Brossard,	Directeur
J. W. Michaud,	Directeur
L. O. Dauray N.P.,	Directeur
Fis Fautoux,	Directeur

Département d'Organisation et d'Inspection  
Chs Duquette, Inspecteur en Chef  
Cam. Manseau, Inspecteur  
G. H. Vaillancourt, Organisateur

### Placements

A. ST-CYR, TRÉSORIER GÉNÉRAL  
1 HEURES DU BUREAU: 11½ A.M. à 12½ P.M.

### Percepteur (Art. 192)

M. JODOIN, 7 PLACE D'ARMES  
MONTREAL.

## CA ET LA

Janvier 1910.

\* \* \*

L'année de la convention.

\* \* \*

Ne négligez pas de présenter le nouveau membre que vous aviez promis de faire admettre l'an dernier.

\* \* \*

Ayez une pensée patriotique et généreuse: dites un bon mot, en faveur de l'Alliance Nationale, à vos amis et connaissances.

\* \* \*

Une association comme l'Alliance Nationale n'est estimée qu'en autant que tous ses membres ont une conduite exemplaire. Efforçons-nous donc de ne rien faire qui puisse la discréditer. Bannissons toute occasion d'impertinence dans nos réunions, comme dans notre vie privée.

\* \* \*

Maintenant que les fêtes sont finies mettons-nous à l'oeuvre avec ardeur. La prospérité règne partout, l'espérance est dans tous les coeurs, profitons de cette heureuse période pour enrôler de nouvelles recrues dans la bienfaisante armée de la mutualité.

\* \* \*

Le Secrétaire Général. — Malheureusement retenu chez lui par la maladie grave de trois des membres de sa famille, n'a pu répondre à tous ceux de ses confrères qui lui ont fait l'honneur de lui adresser leur carte de visite au début de l'année. Il nous prie de présenter à tous ses meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

## ERRATA.

Dans notre dernier numéro, par inadvertance, on a omis de mentionner que l'Etat financier publié était celui du mois d'octobre 1909.

## L'ALLIANCE NATIONALE

### VISITES DE CERCLES

Les membres et officiers ci-après du Bureau Exécutif ont eu le plaisir d'assister aux élections et installation d'officiers dans les cercles suivants:

Cercle Bruchési, No. 135, le 7 janvier, MM. Godin et Michaud, directeurs et C. Duquette, I. C.

Cercle Frontenac, No. 72, le 10 janvier, MM. A. Lavallée, P. G.; C. Duquette, I. C. et G. Monet, C. B.

Cercle Duquette, No. 320, le 11 janvier, M. C. Duquette, I. C.

Cercle St-Charles, No. 10, le 12 janvier, M. C. Duquette, I. C.

Cercle St-Jean-Baptiste, No. 149, le 14 janvier, M. A. Lavallée, P. G., C. Duquette, I. C.

Cercle St-Edouard, No. 126, le 11 janvier, MM. T. Cypihot, Md. C.

Cercle Ste-Marie, le 10 janvier, M. T. Cypihot, Md. C.

Cercle Hochelaga, No. 29, le 12 janvier, M. T. Cypihot, Md. C.

Cercle Delorimier, No. 112, le 13 janvier, M. T. Cypihot, Md. C.

Cercle Richelieu, No. 102, le 14 janvier, M. T. Cypihot, Md. C.

Cercle Lafontaine, le 18 janvier, M. C. Duquette, I. C.

## RECOMPENSES ANNUELLES

### PRIX EXTRAORDINAIRES

A son assemblée du 19 janvier 1910, le Bureau Exécutif, en vue d'activer le recrutement, a arrêté ce qui suit:

1. A tout membre qui présentera et fera admettre 100 membres dans le cours de l'année 1910, il sera accordé une récompense extraordinaire, sous forme d'un billet de passage première classe, aller et retour, de Montréal à Edmonton, Alberta, et la somme de \$50.00 pour ses frais de voyage.

2. A tout proposeur de 75 membres, il sera accordé un billet de passage de première classe, aller et retour, de Montréal à Winnipeg, au lieu d'Edmonton, et la somme de \$50.00 pour ses frais de voyage.

3. Cette récompense sera accordée en outre des prix de concours que ce membre aura pu gagner et recevoir pour l'année 1910.

4. Pour mériter ces récompenses, il faudra que les candidats présentés et admis définitivement membres, aient payé quatre contributions mensuelles, au moins, lesquelles contributions devront être transmises au Conseil Général, avant le premier avril 1911.

5. Pour avoir droit aux prix mentionnés dans ce décret, il faudra que le proposeur ait présenté et fait admettre ses candidats dans le cercle auquel il appartient.

6. Les fondateurs de cercles ou de bureaux de perception, ainsi que les membres agrégés par lettres de sortie, ne tombent pas sous l'effet du présent arrêté.

7. Les organisateurs et recruteurs rémunérés par la société ne pourront concourir pour ces récompenses.

## NOUVEAU CONCOURS DE RECRUTEMENT

Du 1er Février au 30 Avril 1910

Il est institué un concours de recrutement qui commencera le 1er février et se terminera le 30 avril 1910.

### Droits D'entrée

Art. 1. (a) Les droits d'entrée durant ce concours sont fixés à.

.. \$ .50 pour un certificat de participation de \$500.00.

.. \$1.00 pour un certificat de participation de \$1000.00.

.. \$2.00 pour un certificat de participation de \$2000.00.

.. \$3.00 pour un certificat de participation de \$3000.00.

(b) L'honoraire d'examen médical doit être payé au médecin-examineur par le candidat au taux fixé par les statuts, art. 152.

(c) Le droit d'inscription à la caisse centrale des malades est supprimé.

### Récompenses Offertes par le Bureau Exécutif.

Art. 2. 1. \$2.00 au proposeur de chaque candidat définitivement admis membre, durant le concours et qui aura payé les contributions de deux mois au moins.

### Prix D'Honneur.

En outre les \$2.00 accordées au paragraphe 1 du présent article, les prix suivants seront accordés:

(a) Au proposeur du plus grand nombre de membres dans toute la société, (au moins 50) une montre en or;

(b) Au proposeur du plus grand nombre de membres dans sa division, (au moins 35) une montre en argent.

(c) A tout proposeur de 25 membres, une bague en or, aux armes de la société;

(d) A tout proposeur de 20 membres, une chaîne de montre en or;

(e) A tout proposeur de 15 membres, des boutons de manchettes;

(f) A tout proposeur de 10 membres, un médaillon en or, aux armes de la société;

(g) A tout proposeur de 5 membres, une épingle à cravate en or, aux armes de la société;

(h) Pour mériter les prix mentionnés dans ce décret, il faudra que tout proposeur ait présenté et fait admettre ses candidats dans le cercle auquel il appartient;

(i) Ne seront comptés pour l'adjudication des prix d'honneur que les membres qui auront acquitté deux mois de contribution, avant le premier juillet 1910, lesquelles contributions devront avoir été transmises au Conseil Général, le plus tard, par le rapport mensuel de juillet 1910;

(j) 1. Le membre qui aura obtenu le prix mentionné à l'alinéa (a) 2ème paragraphe du présent article, n'aura pas droit aux prix mentionnés dans les alinéas b, c, d, e, f, et g.

2. Ceux qui auront gagné le prix mentionné à l'alinéa (b), 2ième paragraphe du présent article, n'auront pas non plus droit aux prix mentionnés dans les alinéas c, d, e, f et g.

Art 3 (a)

société, au cer

ni aura fait a

de membres da

(b) Un dr

société, sur leq

ara fait adme

membres après

(c) Un étén

cercle ou bu

admettre le

es après le d

(d) Un fanio

cercle ou burea

mettre le plus

près le troisièm

);

(e) Un collie

ait admettre

(f) Une série

au bureau de

tre quinze me

ul cercle ne p

Les articles 4,

s lesquelles le

courir et décl

misateurs, etc.,

articles corre

le concours p

éro de la Rev

rt. 9. Les cer

tion devront fa

port détaillé de

s dans ce con

s prénomés des

noms des propo

smis au Consei

à défaut de qu

hors concours.

## LES RECRUT

par ordre de

quels ont été

en décembre; n

nombre des ca

crutés

ercle No. 6.—Dr.

ult, 4; J. B R

3; Francis Lado

H. Bouchard, 3

aud, 2; J. H. Et

Breton, 2; Adé

pelle, 1; Alpho

é, 1; J. Dona

ette, 1; Willie

1; J. R. Jodoin

Duquette, 1; Lou

sur Dufresne 35

14.—Cercle 229.

ld Coallier, 3;

D. Viau, 3;

er Dion, 1; C.

1; Charles Du

Prix de Cercles et Bureaux de Perception

Art 3 (a) Une bannière aux armes de la société, au cercle ou au bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres dans sa division, (au moins 50);  
 (b) Un drapeau en soie, aux armes de la société, sur lequel sera inscrit en lettres d'or, le nom du cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le premier dans sa division, (au moins 40);  
 (c) Un étendard aux armes de la société, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le deuxième dans sa division, (au moins 35);  
 (d) Un fanion aux armes de la société, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le troisième dans sa division, (au moins 30);  
 (e) Un collier de président, nouveau modèle, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre vingt membres;  
 (f) Une série d'insignes d'officiers au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre quinze membres;  
 Tout cercle ne peut recevoir deux prix.  
 Les articles 4, 5, 6, 7 et 8 fixant les divisions auxquelles les cercles sont placés pour courir et déclarant hors concours les organisateurs, etc., etc., sont les mêmes que les articles correspondant de l'arrêté établissant le concours précédent—voir texte dans le numéro de la Revue de septembre 1909.)  
 Art. 9. Les cercles et les bureaux de perception devront faire au Bureau Exécutif un rapport détaillé des résultats qu'ils auront obtenus dans ce concours, spécifiant les noms des candidats admis ainsi que les noms des proposeurs. Ce rapport devra être remis au Conseil Général, avant le 15 juillet à défaut de quoi, ils pourront être déclarés hors concours.

LES RECRUTEURS A L'ŒUVRE

par ordre de mérite, des Cercles dans lesquels ont été présentés des membres, en décembre; noms des proposeurs et du nombre des candidats qu'ils ont recrutés dans ce mois.  
 Cercle No. 6.—Dr. J. A. Lapiere, 10; J. A. Gault, 4; J. B. Regimbal, 3; Elzéar Papiou, 3; Francis Ladouceur, 3; J. Humph. Roy, 3; H. Bouchard, 3; J. R. Beaudoin, 3; J. W. Gaud, 2; J. H. Ethier, 2; Pacifique Dupuis, 2; Adélar Couombe, 1; Arthur Lapelle, 1; Alphonse Bertrand, 1; Wilfrid Hébert, 1; J. Donat Guibord, 1; Alphonse Hébert, 1; Willie Tousignant, 1; Avila Durette, 1; J. R. Jodoin, 1; Henri Drapeau, 1; Armand Durette, 1; Louis Allard, 1;—Cercle 135—Arthur Dufresne 35.—Cercle 274.—Paul Rolland.—Cercle 229.—J. A. Dauth, M.D., 6;—Cercle 14.—Coallier, 3; A. Messier, 2;—Cercle 1.—D. Viau, 3; Napoléon Brisebois, 1;—Cercle 1.—Dion, 1; C. Dubord, 1; Venant Trépanier, 1; Charles Dubuc, 1; J. E. Gauthier, 1;

—Cercle 171.—Georges Monet, 9.—Cercle 13.—L. A. Lavallée, 6; Dr A. LeBel, 1; J. E. C. Pagé, 1;—Cercle 50.—L. A. D. Gauthier, 7; Nap. Milette, 1;—Cercle 126.—D. Beaupré, 4. Adélar Constantin 3;—Cercle 67.—Geo. Richer, 4; J. A. Viger, M.D., 1; Joseph Godbout, 1;—Cercle 70.—J. A. Lavallée, 5;—Cercle 117.—Arthur Lussier, 3; F. X. Dufort, 2; Z. Royal, 1;—Cercle 165.—Godmer Gélinas, 6;—Cercle 96.—Georges Dion, 3; Samuel Déry, 1; Charles Readman, 1;—Cercle 109.—J. E. Côté, 5;—Cercle 127.—Auguste Comte, 2; Alphonse Meunier, 2; Joseph Martial;—Cercle 147.—Jules Dandurand, 5;—Cercle 177.—J. G. L'Heureux, 2; E. J. Brossard, 1; Alphonse Nantel, 1;—Cercle 287.—J. E. Trudel, 5;—Cercle 305.—Ernest Laberge, 2; Sam Huot, 1; Jos. Trudel, 1; Xavier Vézina, 1;—Cercle 28.—J. L. Allard, 4;—Cercle 123.—O. Legault, 4; Cercle 164.—Omer Laberge, 1; L. G. Gladu, 1; J. O. Dagenais, 1; Omer Poirier, 1;—Cercle 200.—A. Lamoureux, 2; J. B. Morin, 1; Louis Boisvert, 1;—Cercle 320.—J. Darveau, 2; P. P. Renaud, M.D., 1;—Cercle 1.—A. B. Genand, 1; J. F. A. Turcot, 1; G. E. Martin, 1;—Cercle 102.—Alexandre Galarneau, 2; Arthur Gagnon 1;—Cercle 108.—J. E. Rondeau, 2; J. N. Gingras, 1;—Cercle 116.—Charles Labrie, 2; O. N. Pagé, 1;—Cercle 133.—A. J. Lemieux, 2; Cyr Lamontagne, 1;—Cercle 158.—Hildège Chevette, 2; O. P. Hurteau, 1;—Cercle 174.—E. Couillard, 2; Hermas Paradis, 1;—Cercle 311.—J. E. Roy, 2; Antoine Brazeau, 1;—Cercle 326.—Joseph Quenneville, 1; Daniel Mercier, 1; Henri Huneau, 1;—Cercle 8.—Alfred Rousseau, 1; C. E. Désaulniers, 1;—Cercle 15.—Léon Gagnon, 1; Henri Cadioux, 1;—Cercle 34.—Léopold Laplante, 1; Joseph Arthur Gauthier, 1;—Cercle 39.—E. Choquette, 2; O. Béland, 1;—Cercle 65.—A. Albert Ritchot, 2;—Cercle 68.—E. Choquette, 2;—Cercle 69.—Arthur Parent, 1; J. St-Germain, 1; Chs. Trudeau, 1; David Morin, 1;—Cercle 146.—Amé Demers, 2;—Cercle 168.—Arthur Du Bois, 2;—Cercle 179.—Joseph Beaubien, 1; G. C. Gingras, 1;—Cercle 206.—Charles Poirier, 1; T. Colette, 1;—Cercle 212.—Ferdinand Harel, 1; Gilbert Cournoyer, 1;—Cercle 227.—A. H. Quintal, 2;—Cercle 289.—Nap. L. Brouillette, 1; Rodrigue Valiquette, 1;— Ces proposeurs suivants ont présenté un membre chacun. Cercle 2, Jos. Laurin, Jos. Duranceau; Cercle 9, Ald. Boileau; Cercle 29, Arthur Leclerc;—Cercle 21.—Arthur Patoin;—Cercle 29.—Henri Séguin;—Cercle 30.—Octave Crépeau;—Cercle 36.—J. P. Sauvé;—Cercle 51.—Louis Véronneau;—Cercle 64.—Félix Larose;—Cercle 72.—Arsène Barette;—Cercle 75.—Alfred Gaudet;—Cercle 79.—Wilfrid Piché;—Cercle 82.—A. E. Grandbois;—Cercle 97.—

A QUEBEC

Le Substitut de District, M. J. A. Paradis, a fait une nouvelle visite de tous les cercles de la ville pour y traiter plusieurs questions intéressant l'association, en même temps que pour se rendre compte des résultats obtenus durant le concours de recrutement qui touche maintenant à sa fin.

Les résultats sont partout très satisfaisants, et tout porte à croire que quand le résultat officiel sera connu, nous aurons encore le plaisir de constater qu'un grand nombre de membres se sont distingués.

Le Substitut a été particulièrement heureux de remarquer l'harmonie qui existe entre les officiers et les membres des différents cercles. Tant mieux, confrères, car c'est certainement une condition essentielle au bon fonctionnement de vos cercles.

Un fait agréable à constater, c'est la procédure absolument conforme aux statuts de l'association durant les assemblées de cercle. C'est une preuve évidente de la compétence des officiers en charge.

Tous les cercles de Québec feront leurs élections dans le cours de janvier et l'installation se fera, s'il y a lieu, par le Substitut de District.

\*\*\*

M. le Docteur Théo. Cyphiot, Médecin en Chef de l'association, est venu passer quelques jours à Québec, au commencement de décembre, dans l'intérêt du département médical. A cette occasion, il a eu plusieurs entrevues avec le Substitut de District et la plupart des Médecins examinateurs de la ville.

Une délégation du cercle Dufournel No. 305 de l'Ange-Gardien, Co. Montmorency, a aussi rencontré le Médecin en Chef et le Substitut

NECROLOGIE

No.	NOM	ADMISSION		Date	Cercle ou B. P.	Part.	DÉCÈS		Médicin Examinateur
		le	à				le	à	
966	J. Bte. Fortin	34	Ste Rose No. 98	10-10-96	1000	29-9-09	47	Endocardite	Edmond Ouimet
967	Charles Audet	45	St. Thomas No. 246	28-4-03	1000	14-10-09	52	Récéma et érysipèle	J. A. Milette
968	L. P. Lazare	36	St. Rémi No. 106	16-7-96	3000	18-10-09	49	Pneumonie	L. J. Trudeau
969	Mxaré i amothé	36	Sacré-Coeur No. 6	2-12-04	1000	21-10-09	40	Fièvre typhoïde	J. A. Surrasin
970	Trefflé Hébert	39	St. J. Chrysostome 54	5-9-94	1000	22-10-09	55	Lympho sarcome au c	A. J. Toupin
971	John Danberry	26	Olier No. 127	7-1-98	1000	23-10-09	39	Paralytie générale	A. Dagenais
972	Ferdinand Legault	29	Victoriaville No. 191	28-6-98	3000	24-10-09	41	Appendicite	S. Bolduc
973	J. A. Arbeck	28	Royal No. 267	31-10-06	1000	24-10-09	31	Pièvre typhoïde	J. B. Prince
974	Albert Létourneau	32	St. Jacques No. 13	18-11-01	1000	27-10-09	40	Congestion pulm.	L. N. Delorme
975	J. M. Etienne Roby	38	St. Jacques No. 13	8-4-93	1000	5-11-09	54	Tuberculeuse pulm.	P. F. Casgain
976	Joseph Beaudry	46	Delormier No. 112	18-4-93	1000	6-11-09	61	Cancer d'estomac	F. Jeannotte
977	Alphonse Denis	52	Cl. St. Hyacinthe 67	24-10-98	2000	7-11-09	62	Abcès du foie	L. V. Benoit

de District, et plusieurs questions concernant cette jeune mais déjà prospère organisation, ont été discutées et réglées à la satisfaction des intéressés.

Le cercle St. Sauveur No. 128 a décidé d'organiser son cinquième "euchre" annuel pour le lundi, 10 janvier 1910. Cette date coïncide avec l'élection des officiers du cercle, ce qui veut dire que ce sera une réunion des plus nombreuses et des plus enthousiastes, et c'est légitime, car le cercle St-Sauveur a un passé qui justifie de pareilles réjouissances.

CERCLE ST-STANISLAS D'ASCOT No. 200

Ascot Corner, 13 décembre 1909.—Dimanche, le 12 courant, était jour de fête pour la paroisse de St-Stanislas d'Ascot. Cette fête, organisée par nos confrères de l'endroit, a été un véritable succès. Après la grand'messe il y a eu assemblée extraordinaire du cercle, sous la présidence de M. J. A. Lagueux, président, ayant à ses côtés, M. l'abbé H. J. Beaudry, curé de la paroisse et chapelain du cercle, MM. Chs Duquette, Insp. en Chef de l'Alliance Nationale, G. H. Vaillancourt, organisateur, Napoléon Fortin, du cercle Dufresne, et Joseph Bourget du cercle Laroque. Au cours de cette assemblée dix-huit nouveaux membres ont prononcé l'engagement d'honneur. Après cette cérémonie, des discours ont été prononcés par MM. Chs. Duquette, M. le curé H. J. Beaudry, et G. H. Vaillancourt, R. P. P. G.

Le soir, à la salle Croteau, sous les auspices du cercle, avait lieu une partie d'euchre aux bénéfices de l'église de St-Stanislas d'Ascot. Dans l'auditoire on remarquait outre les personnes mentionnées plus haut: le notaire J. Boudreau, de Sherbrooke, H. Aubin et le Dr H. A. Martel, de East Angus et les officiers suivants du cercle St-Stanislas d'Ascot; Euclide Gosselin, substitut, Irénée Fouquette, vice-prés., Théodore Goyette, sec.-arch., J. B. Morin, trés., Oliva Boucher, Com.-Ord. et E. Demers, Int. On y remarquait aussi un grand nombre de personnes de Bromptonville, Sherbrooke et East Angus.

La partie de carte terminée un souper aux hûtres a été servi sous la direction de M. Alcide Reed, restaurateur, de East Angus.

Au cours de la soirée la fanfare de East Angus, sous la direction du professeur Lussier, a fait entendre plusieurs airs canadiens et la fête s'est terminée à une heure très avancée. Bref, cette soirée a été un succès au point de vue financier et nous sommes convaincus que ceux qui ont assisté à cette fête en conserveront un excellent souvenir.

CERCLE BOURGET NO. 79

Le cercle Bourget donnait le 11 novembre dernier, sous le patronage de M. L. A. Lavalée, notre président général, son Euchre annuel, qui, comme toujours, a été couronné d'un grand succès.

Dès huit heures, un public d'élite, nombreux et enthousiaste, s'était rassemblé dans la salle Déziel, qui avait été décorée avec beaucoup de goût pour cette circonstance toute spéciale. Les officiers du cercle étaient tous présents ainsi qu'un bon nombre de membres. Plusieurs cercles amis s'étaient aussi fait re-

présenté par quelques-uns de leurs sociétaires.

Un grand nombre de dames et de demoiselles, accompagnant leurs maris ou leurs amis, étaient venues rehausser l'éclat de la fête et ajouter un nouveau cachet de gaieté et d'entrain à la partie de cartes.

Une dizaine de prix magnifiques furent distribués aux heureux gagnants par M. L. A. Gélinas qui sait toujours si bien présider ces réunions et autant d'autres prix non moins enviables furent attribués aux gagnants.

On s'amusa, ensuite, jusqu'à ne heure assez avancée. L'orchestre de Maisonneuve ayant assisté à la soirée sur l'invitation de M. Delphis Vézina, président du Cercle Bourget, on exécuta plusieurs morceaux de musique instrumentale et vocale qui furent très goûtés.

Nous devons des félicitations à M. Wilfrid Brasseur, principal organisateur de la fête et à tous ceux qui lui prêtèrent leur concours pour en assurer le succès et faire ainsi connaître davantage, le cercle Bourget et l'Alliance Nationale.

Mentionnons en terminant ceux qui aidèrent le plus au succès de cette soirée: MM. D. Vézina, président du cercle, J. C. Lamotte, avocat, Dr A. Corsin, J. P. Labarre, L. P. Pepin, W. Brasseur, J. Bte Désaulniers, W. Piché, L. A. Gélinas, O. Filiatrault, E. R. Dufresne, notaire; H. Philie, etc.

Somme toute, le cercle Bourget a raison d'être fier de cette superbe réunion annuelle.

NOUVEAU BUREAU DE PERCEPTION

B.P.St- Jean de Matha, No. 294.—Installé à St-Jean de Matha, comté de Joliette, le 27 novembre 1909, par G. H. Vaillancourt, R. P. P. G. et organisé par ce dernier.

Comité de surveillance: MM. Alphonse St-Georges, président, Z. M. Aumond et J. O. Landreville.

Percepteur, M. J. O. Léveillé, N.P. Médecin-Examineur, Z. M. Aumond.

CONDOLEANCES

Les cercles ci-après ont voté des condoléances aux personnes dont les noms suivent:

Cercle St-Barthelemy. No. 72.—A M. Dr. Eug. Lafontaine, à l'occasion de la mort de son épouse. A M. M. Dumontier, à l'occasion de la mort de sa mère.

Cercle St-Alexandre, No. 309.—A M. Jos. Ostiguy, à l'occasion de la mort de son père.

Cercle Lafontaine, No. 206.—A M. A. Duval à l'occasion de la mort de son enfant. A M. J. Trottier, à l'occasion de la mort de son enfant; à M. E. Rainville, à l'occasion de la mort de son enfant.

Cercle Laval, No. 21.—Aux familles John Towner et Alfred Bussière, à l'occasion de la mort de ces deux membres.

Cercle Crémazie, No. 171.—A M. A. Drouin S. F., à l'occasion de la mort de sa fille.

Cercle St-Charles No. 10.—A M. V. R. Benjamin, à l'occasion de la mort de son fils.

Cercle Garneau, No. 118.—A la famille Elzéar L'Ecuyer, à l'occasion de la mort de ce dernier.

CONSEIL GENERAL

Etat Financier AU 30 NOVEMBRE 1909

CAISSE DE DOTATION

Table with Recettes (Contributions, Intérêts) and Déboursés (Bénéficiaires, Cse Gén., Divers) for the Caisse de Dotation.

CAISSE CENTRALE DES MALADES

Table with Recettes (Contributions, Intérêts) and Déboursés (Indemniés, Divers, Cse Gén.) for the Caisse Centrale des Malades.

CAISSE D'EPAGNE DES CERCLES

Table with Recettes (Dépôts, Intérêts) and Déboursés (Cercles, Balance) for the Caisse d'Epargne des Cercles.

CAISSE GENERALE

Table with Recettes (Cse. Dot. and Mld., Rétrib., Revus, Assce. Off.) and Déboursés (Poste, etc., Loyer, Divers, Fournitures, Organisation, Inspection, Remboursement, Mobilier) for the Caisse Générale.

RESUME

Summary table showing Caisse de dotation, surplus, Caisse des Malades, surplus, and Caisse d'Epargne, surplus.

Placements des Fonds

Table listing placements in Fabriques, Municipalités scolaires, Près Hypothécaires, and Cercles.

Cercles, etc. Surplus remises. Avance par banques pour compléter prêts hypothécaires.

Attesté, à Montréal, 30 novembre 1909. L. J. D. PAPIN, Secrétaire, ALFRED ST-GERMAIN, Trésorier. Certificé correct. O. BOURDON, J. A. MIGNAULT, Auditeurs.

Vertical text on the right edge of the page, partially cut off, containing various names and dates.

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville... Pour ce qui est des officiers, s'ils ne demeurent pas...

ABREVIATIONS. - C. signifie Cercle; Sb. P.G., Secrétaire du P.G.; S.A., Sec. Archiviste; S.F., Sec. Général; M.D.E., Médicins-Examinateurs...

No 1-CL. ST-JOSEPH, Montréal; Prés. Alex. Prud'homme, 30 Sherbrooke O.; M.D.E. G. Larin, 888...

No 2-CL. VILLE-MARIE, Montréal; S.A., Ed. Barolet, 888-Jacques; S.F., D. Deschamps, 754 Rivard; S. J. G...

No 3-CL. SACRE-COEUR, Montréal; Chaplain, J. Adam, Chan Hon; Sb P.G., J. O. Pesant...

No 4-CL. STE-THERESE DE BELLEVUE; S.A., J. Boileau, S.F., T. M. C. Besner, Réunions, 2e...

No 5-CL. ST-PIERRE, Montréal; S.A., Théo. Bédard, 1282 St. André; S.F., J. A. Mignault, 1800 St. Hubert...

No 6-CL. STE-GENEVIEVE, Co. Jacq. Cartier; S.A., Aldéric Boileau, 1548 Bizard; S.F., T. A. Z...

No 7-CL. ST-CHARLES, Montréal; Prés. A. Lachapelle, 320 Centre; M.D.E. E. G. Dagenais, 54 Grand...

No 8-CL. ST-HENRI, Montréal; S.F., J. Laprade, 120 Centre; Réunions, 2e et 4e mardis, 8 h p.m.

No 9-CL. ST-ANTOINE, J. A. Langevin, P. Langlois, S.A., J. Laliberté, S.A., 1184 St-Antoine; G. Foirier, S.F., 1055 St-Antoine; J. O. A. Archambault...

No 10-CL. ST-JACQUES, Montréal; S.A., S.F., et J. E. La Fontaine, 174 Parc La Fontaine; 1er et 3e mardis, 8 h p.m., 149 Berri.

No 11-CL. ST-MEDARD, Coteau-Stations; S.A., H. Smith, 150 St. Médard; Réun. der. lun. Hôtel de Ville...

No 12-CL. ST-LOUIS, Montréal; S.A., G. A. Lalonde, 900 St-Hubert; Réunions 1er, 3e et 5e mardis, 8 h p.m., 180 St-Hubert.

No 13-CL. ST-VINCENT, Montréal; S.A., E. Lapelle, 1253 Ste-Catherine Est; S.F., J. H. Paquette, 1000 St-Vincent; Réun. 1er, 3e et 5e mardis, 8 h p.m., 180 St-Hubert.

No 14-CL. ST-LOUIS, Montréal; S.A., G. A. Lalonde, 900 St-Hubert; Réunions 1er, 3e et 5e mardis, 8 h p.m., 180 St-Hubert.

No 15-CL. ST-GUILAUME, Co. Drummond; S.A., E. Sylvester; S.F., L. A. D. Gauthier.

No 16-CL. ST-JOSEPH, Montréal; Prés. Alex. Prud'homme, 30 Sherbrooke O.; M.D.E. G. Larin, 888...

No 17-CL. ST-ANTOINE, J. A. Langevin, P. Langlois, S.A., J. Laliberté, S.A., 1184 St-Antoine; G. Foirier, S.F., 1055 St-Antoine; J. O. A. Archambault...

No 18-CL. ST-PIERRE, Montréal; S.A., Théo. Bédard, 1282 St. André; S.F., J. A. Mignault, 1800 St. Hubert...

No 19-CL. STE-GENEVIEVE, Co. Jacq. Cartier; S.A., Aldéric Boileau, 1548 Bizard; S.F., T. A. Z...

No 20-CL. ST-CHARLES, Montréal; Prés. A. Lachapelle, 320 Centre; M.D.E. E. G. Dagenais, 54 Grand...

No 21-CL. ST-HENRI, Montréal; S.F., J. Laprade, 120 Centre; Réunions, 2e et 4e mardis, 8 h p.m.

No 22-CL. ST-ANTOINE, J. A. Langevin, P. Langlois, S.A., J. Laliberté, S.A., 1184 St-Antoine; G. Foirier, S.F., 1055 St-Antoine; J. O. A. Archambault...

No 23-CL. ST-JACQUES, Montréal; S.A., S.F., et J. E. La Fontaine, 174 Parc La Fontaine; 1er et 3e mardis, 8 h p.m., 149 Berri.

No 24-CL. ST-MEDARD, Coteau-Stations; S.A., H. Smith, 150 St. Médard; Réun. der. lun. Hôtel de Ville...

No 25-CL. ST-LOUIS, Montréal; S.A., G. A. Lalonde, 900 St-Hubert; Réunions 1er, 3e et 5e mardis, 8 h p.m., 180 St-Hubert.

No 26-CL. ST-VINCENT, Montréal; S.A., E. Lapelle, 1253 Ste-Catherine Est; S.F., J. H. Paquette, 1000 St-Vincent; Réun. 1er, 3e et 5e mardis, 8 h p.m., 180 St-Hubert.

No 27-CL. ST-LOUIS, Montréal; S.A., G. A. Lalonde, 900 St-Hubert; Réunions 1er, 3e et 5e mardis, 8 h p.m., 180 St-Hubert.

No 28-CL. ST-GUILAUME, Co. Drummond; S.A., E. Sylvester; S.F., L. A. D. Gauthier.

No 29-CL. ST-ANTOINE, J. A. Langevin, P. Langlois, S.A., J. Laliberté, S.A., 1184 St-Antoine; G. Foirier, S.F., 1055 St-Antoine; J. O. A. Archambault...

No 30-CL. ST-PIERRE, Montréal; S.A., Théo. Bédard, 1282 St. André; S.F., J. A. Mignault, 1800 St. Hubert...

No 31-CL. STE-GENEVIEVE, Co. Jacq. Cartier; S.A., Aldéric Boileau, 1548 Bizard; S.F., T. A. Z...

No 32-CL. ST-CHARLES, Montréal; Prés. A. Lachapelle, 320 Centre; M.D.E. E. G. Dagenais, 54 Grand...

No 33-CL. ST-JOSEPH, Montréal; Prés. Alex. Prud'homme, 30 Sherbrooke O.; M.D.E. G. Larin, 888...

No 34-CL. ST-ANTOINE, J. A. Langevin, P. Langlois, S.A., J. Laliberté, S.A., 1184 St-Antoine; G. Foirier, S.F., 1055 St-Antoine; J. O. A. Archambault...

No 35-CL. ST-PIERRE, Montréal; S.A., Théo. Bédard, 1282 St. André; S.F., J. A. Mignault, 1800 St. Hubert...

No 36-CL. STE-GENEVIEVE, Co. Jacq. Cartier; S.A., Aldéric Boileau, 1548 Bizard; S.F., T. A. Z...

No 37-CL. ST-CHARLES, Montréal; Prés. A. Lachapelle, 320 Centre; M.D.E. E. G. Dagenais, 54 Grand...

No 38-CL. ST-HENRI, Montréal; S.F., J. Laprade, 120 Centre; Réunions, 2e et 4e mardis, 8 h p.m.

No 39-CL. ST-ANTOINE, J. A. Langevin, P. Langlois, S.A., J. Laliberté, S.A., 1184 St-Antoine; G. Foirier, S.F., 1055 St-Antoine; J. O. A. Archambault...

No 40-CL. ST-JACQUES, Montréal; S.A., S.F., et J. E. La Fontaine, 174 Parc La Fontaine; 1er et 3e mardis, 8 h p.m., 149 Berri.

No 41-CL. ST-MEDARD, Coteau-Stations; S.A., H. Smith, 150 St. Médard; Réun. der. lun. Hôtel de Ville...

No 42-CL. ST-LOUIS, Montréal; S.A., G. A. Lalonde, 900 St-Hubert; Réunions 1er, 3e et 5e mardis, 8 h p.m., 180 St-Hubert.

No 43-CL. ST-VINCENT, Montréal; S.A., E. Lapelle, 1253 Ste-Catherine Est; S.F., J. H. Paquette, 1000 St-Vincent; Réun. 1er, 3e et 5e mardis, 8 h p.m., 180 St-Hubert.

No 44-CL. ST-LOUIS, Montréal; S.A., G. A. Lalonde, 900 St-Hubert; Réunions 1er, 3e et 5e mardis, 8 h p.m., 180 St-Hubert.

No 45-CL. ST-GUILAUME, Co. Drummond; S.A., E. Sylvester; S.F., L. A. D. Gauthier.

No 46-CL. ST-ANTOINE, J. A. Langevin, P. Langlois, S.A., J. Laliberté, S.A., 1184 St-Antoine; G. Foirier, S.F., 1055 St-Antoine; J. O. A. Archambault...

No 47-CL. ST-PIERRE, Montréal; S.A., Théo. Bédard, 1282 St. André; S.F., J. A. Mignault, 1800 St. Hubert...

No 48-CL. STE-GENEVIEVE, Co. Jacq. Cartier; S.A., Aldéric Boileau, 1548 Bizard; S.F., T. A. Z...

No 49-CL. ST-CHARLES, Montréal; Prés. A. Lachapelle, 320 Centre; M.D.E. E. G. Dagenais, 54 Grand...

No 50-CL. ST-JOSEPH, Montréal; Prés. Alex. Prud'homme, 30 Sherbrooke O.; M.D.E. G. Larin, 888...

No 51-CL. ST-ANTOINE, J. A. Langevin, P. Langlois, S.A., J. Laliberté, S.A., 1184 St-Antoine; G. Foirier, S.F., 1055 St-Antoine; J. O. A. Archambault...

No 52-CL. ST-PIERRE, Montréal; S.A., Théo. Bédard, 1282 St. André; S.F., J. A. Mignault, 1800 St. Hubert...

No 53-CL. STE-GENEVIEVE, Co. Jacq. Cartier; S.A., Aldéric Boileau, 1548 Bizard; S.F., T. A. Z...

No 54-CL. ST-CHARLES, Montréal; Prés. A. Lachapelle, 320 Centre; M.D.E. E. G. Dagenais, 54 Grand...

No 55-CL. ST-HENRI, Montréal; S.F., J. Laprade, 120 Centre; Réunions, 2e et 4e mardis, 8 h p.m.

No 56-CL. ST-ANTOINE, J. A. Langevin, P. Langlois, S.A., J. Laliberté, S.A., 1184 St-Antoine; G. Foirier, S.F., 1055 St-Antoine; J. O. A. Archambault...

No 57-CL. ST-JACQUES, Montréal; S.A., S.F., et J. E. La Fontaine, 174 Parc La Fontaine; 1er et 3e mardis, 8 h p.m., 149 Berri.

No 58-CL. ST-MEDARD, Coteau-Stations; S.A., H. Smith, 150 St. Médard; Réun. der. lun. Hôtel de Ville...

No 59-CL. ST-LOUIS, Montréal; S.A., G. A. Lalonde, 900 St-Hubert; Réunions 1er, 3e et 5e mardis, 8 h p.m., 180 St-Hubert.

No 60-CL. ST-VINCENT, Montréal; S.A., E. Lapelle, 1253 Ste-Catherine Est; S.F., J. H. Paquette, 1000 St-Vincent; Réun. 1er, 3e et 5e mardis, 8 h p.m., 180 St-Hubert.

No 61-CL. ST-LOUIS, Montréal; S.A., G. A. Lalonde, 900 St-Hubert; Réunions 1er, 3e et 5e mardis, 8 h p.m., 180 St-Hubert.

No 62-CL. ST-GUILAUME, Co. Drummond; S.A., E. Sylvester; S.F., L. A. D. Gauthier.

No 63-CL. ST-ANTOINE, J. A. Langevin, P. Langlois, S.A., J. Laliberté, S.A., 1184 St-Antoine; G. Foirier, S.F., 1055 St-Antoine; J. O. A. Archambault...

No 64-CL. ST-PIERRE, Montréal; S.A., Théo. Bédard, 1282 St. André; S.F., J. A. Mignault, 1800 St. Hubert...

No 65-CL. STE-GENEVIEVE, Co. Jacq. Cartier; S.A., Aldéric Boileau, 1548 Bizard; S.F., T. A. Z...

No 66-CL. ST-CHARLES, Montréal; Prés. A. Lachapelle, 320 Centre; M.D.E. E. G. Dagenais, 54 Grand...

